



Information sur une convocation au tribunal

Par **CHOUETTE92**, le **04/02/2011** à **20:06**

Bonjour,

J'ai subi une escroquerie avec chèque vole d'un montant de 8500€ ma banque ma fermé mon compte avant le délai légal soit les 60j maintenant la banque ma mise en contentieux pour obtenir cette somme. Mais ma banque ne ma pas averti que ce chèque avait été volé et sans provision de plus ma banque ma laissé prendre malgré tout l'argent le jour du rejet. Je passe au tribunal de grande instance le 7/03/2011 pour être indemnisé par la CIVI qui ne veut pas l'indemnisé. On ma refusé mon aide juridictionnel car j'habite chez mes parents et que je suis au chômage. Ils ont prit les revenu de mes parents qui sont retraités tous les deux. On t-il le droit?

Lors de ma convocation en partie civile ais je le droit de demander au juge de m'octroyer un avocat.

Cordialement